

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T

du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE DIX HUIT et le 27 JUIN à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 21 JUIN 2018, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame Elisabeth BONJEAN, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - M. Serge BALAO - Mmes Viviane LOUME-SEIXO - Axelle VERDIERE-BARGAOU, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Valériane ALEXANDRE - M. Alexis ARRAS (présent jusqu'à 19 h 15) - Mrs Bernard DUPOUY - Jesus SIMON - Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - M. Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Grégory RENDE - Mme Nadine PEYRIN

ABSENTS ET EXCUSES : Mme Marie-Josée HENRARD - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Laure FAUDEMÉR - Mme Marianne BERQUE-MANSAS - M. Alexis ARRAS (à partir de 19 h 15 - absent à partir du vote de la délibération n°10) - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - Mme Régine LAGOUARDETTE - Mme Nicole COUTANT - M. Bruno CASSEN - M. Pascal DAGES - Mme France POUDEX

POUVOIRS :

- Mme Marie-Josée HENRARD qui a donné pouvoir à M. André DROUIN
- M. Francis PEDARRIOSSE qui a donné pouvoir à M. Stéphane MAUCLAIR
- Mme Laure FAUDEMÉR qui a donné pouvoir à M. Serge BALAO
- Mme Marianne BERQUE-MANSAS qui a donné pouvoir à Mme Géraldine MADOUNARI
- Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU qui a donné pouvoir à M. Jean-Pierre LALANNE
- Mme Régine LAGOUARDETTE qui a donné pouvoir à Mme Christine BASLY-LAPEGUE
- Mme Nicole COUTANT qui a donné pouvoir à M. Jésus SIMON
- M. Bruno CASSEN qui a donné pouvoir à M. Bruno JANOT
- M. Pascal DAGES qui a donné pouvoir à M. Julien DUBOIS
- Mme France POUDEX qui a donné pouvoir à Mme Sarah DOURTHE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bernard DUPOUY

OBJET : EMPLOIS TREMPIN JEUNES

Le dispositif Emploi Tremplin Jeunes est une action portée par le service jeunesse à destination des jeunes dacquois âgés de 16 à 22 ans. Elle cible prioritairement les jeunes résidents des quartiers Politique de la Ville et a pour vocation de favoriser l'accès à l'emploi tout en participant à l'insertion sociale et culturelle de la jeunesse.

Pour rappel, cette opération a pour objectifs :

- de favoriser une première expérience professionnelle,
- d'initier les jeunes bénéficiaires aux démarches et autres outils qui leur permettront de mieux appréhender les exigences du monde du travail,
- de créer un contact avec des jeunes dans le besoin, afin de pouvoir leur proposer un accompagnement à court, moyen et long terme dans leurs démarches d'orientation et/ou d'insertion professionnelles.

Pour mener à bien cette action, le service propose :

- des entretiens individuels et collectifs de l'ensemble des candidats,
- un suivi et un accompagnement individuel,
- pour les candidats retenus : une plateforme d'optimisation des conditions d'insertion composée de six ateliers organisée avec l'ensemble de nos partenaires (secourisme du travail, sécurité au travail, législation, communication, conseil en image et communication

dans le monde du travail, animation ALSH),

- pour les candidats non retenus et tous les jeunes potentiels bénéficiaires (notamment des anciennes éditions) : une plateforme d'optimisation des démarches d'insertion professionnelles composée d'expositions et d'ateliers,
- un guide d'informations et de conseils remis à chaque participant,
- un temps collectif de retour sur expérience.

Cette opération sera menée en partenariat avec une structure commerciale de la Ville et concernera 36 jeunes dont 11 résidents d'un des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

La répartition de ces jeunes au sein des différentes structures partenaires sera la suivante :

- 8 jeunes au sein des équipes municipales « Fêtes et Manifestations et Stade »,
- 7 jeunes dans les Centres de Loisirs Municipaux,
- 6 jeunes sur le dispositif 'Berges Ephémères',
- 6 jeunes travailleront dans le secteur privé (rémunérés par le secteur privé),
- 1 jeune à la Bibliothèque,
- 1 jeune à la Ludothèque,
- 4 jeunes en EHPAD,
- 3 jeunes au CCAS,

Les jeunes seront proposés par le service jeunesse municipal qui assurera le suivi de l'opération. Le dispositif se déroulera du 9 juillet au 1er septembre 2018. L'engagement financier de la Ville s'élèvera à 24 357,23 € environ pour la rémunération des jeunes qui travailleront au sein des services municipaux.

Une convention « emploi tremplin jeunes année 2018 » sera établie comme lors des dernières éditions entre la Ville de Dax et le Centre Communal d'Actions Sociales afin d'acter les conditions de partenariat dans le cadre de ce dispositif.

Les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif de la Ville exercice 2018 article 64 131 Pers.

SUR PROPOSITION DE MADAME GERALDINE MADOUNARI, CONSEILLERE MUNICIPALE

APRES EN AVOIR DELIBERE,

LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 33 VOIX POUR et 1 ABSTENTION, celle de Mme Nadine PEYRIN.

APPROUVE la proposition de renouvellement de cette action en 2018,

AUTORISE Madame le Maire à signer la convention de partenariat entre la Ville de Dax et le CCAS.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20180627-34-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Elisabeth BONJEAN
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Grand Dax
Conseillère Régionale Nouvelle-
Aquitaine**

Affichée le : 28 Juin 2018

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».